

Master philosophie - Devenir Avocat....

Par **loic16**, le **12/01/2013** à **19:18**

Bonjour à tous;

Je suis actuellement étudiant en classe prepa littéraire, et j'envisage de poursuivre des études de philosophie jusqu'au master pour ensuite passer l'agregation. Depuis Quelques temps déjà je m'intéresse à la profession d'avocat cependant. J'aimerais donc savoir s'il est possible de passer l'examen d'avocat avec un autre master qu'un master en droit. Et/ou si avec un master de philosophie on peut reprendre directement au niveau master en droit ?

Cordialement,

LC

Par **Booker**, le **12/01/2013** à **21:33**

Master Philosophie --> passerelle en master droit ? Je pense que c'est juste impensable étant donné que tu n'aurais a priori aucune base juridique désolé :/.

Par **loic16**, le **13/01/2013** à **10:34**

Il n'est même pas possible de reprendre un master en droit après sans avoir fait une licence en droit ?...

Merci de ta réponse.

Par **Yn**, le **13/01/2013** à **11:15**

Impossible, les quatre première années de droit sont indispensables pour étudier le corpus de connaissance - qui est très bien assis en droit - du droit privé ou du droit public selon ton orientation.

Si tu veux faire du droit, inscris-toi en L1 de droit. Il n'est pas trop tard.

Par **loic16**, le **13/01/2013** à **17:17**

D'accord....

Je pensais peut-être m'inscrire en L1 de droit via le CNED et poursuivre à la fac mes études de philo. Est-ce possible ?

Par **Booker**, le **13/01/2013** à **17:50**

Ouai cela c'est administrativement faisable

Par **gregor2**, le **13/01/2013** à **17:50**

Bonsoir,

c'est absolument possible, d'ailleurs nous allons publier un article sur la question dans pas longtemps, je vous le notifierai -

je suis moi même une L2 au via le cavej.

Par contre je vous préviens tout de suite : il va falloir s'accrocher. Le droit est une matière très exigeante et l'aborder "seul" n'est pas facile.

De plus c'est un piège pour certain, j'ai vu des élèves valider deux matières par an ... (ce qui est assez ridicule et dommage pour eux ...).

Après si en effet vous vous en donnez les moyens les cours via cned/cavej sont un outil formidable et les certains professeurs dispensent des cours et des conseils de grande qualité -

Par **Booker**, le **13/01/2013** à **17:51**

Et puis si cela peut te rassurer c'est bien mieux pour toi car attaquer direct en master droit bon courage ^^'. Et puis au niveau de ton parcours pro' n'avoir pas fais de que deux ou trois ans de droit -si cela était possible- n'aurait pas été à ton avantage. Il n'est Jamais trop tard :) donc bon courage !

Par **Dan33**, le **13/01/2013** à **18:40**

Bonsoir,

J'ajouterais qu'il existe une bi-licence Droit-Philosophie disponible à Paris I, cf ce lien :

http://www.univ-paris1.fr/ws/ws.php?_cmd=getFormation&_oid=UP1-PROG37151&_redirect=voir_presentation_diplome&_lang=fr-FR

C'est une filière assez sélective.

Il reste toutefois la voie de la simple réorientation : j'ai moi-même entamé un cursus de Droit après une Hypokhâgne, et tout s'est très bien déroulé, à toi donc de voir ;-)

Par **cosinus**, le **13/01/2013** à **22:08**

Bonjour,

Bien sur que oui !

Le droit est presque l'unique discipline qui ne requiert presque aucune connaissances avant d'entreprendre le cursus. De plus, vous n'ignorez pas que le raisonnement philosophique n'est pas un raisonnement littéraire, mais d'inspiration logique et mathématique " que nul n'entre ici s'il n'est géomètre". Le droit suppose un esprit de logique, c'est une technique et non une matière littéraire. Bien entendu, il convient de disposer du SMIC culturel, mais avec votre parcours, je ne suis pas inquiet pour vous.

Mais ne négligez pas le concours de la magistrature, l'avocature devient de plus en plus difficile au quotidien et n'est plus ce qu'elle était

J'ai cessé mon activité d'avocat, au mois de mars 2011 (je me suis fait omettre du tableau, donc je suis toujours avocat en titre, mais je n'y reviendrais pas), je présente le concours d'inspecteur des finances publiques.

Bonne chance à vous.

Michel BLAISE.

Par **Carole01**, le **13/07/2018** à **12:03**

Mon nom est Carole j'ai 17 ans, prochainement en 1 ère année licence philosophie. J'aimerais devenir avocat, mais j'ai décidé de faire d'abord un an en licence philosophie histoire d'être mieux en accord avec ma raison vu que selon moi la philosophie et le droit sont presque similaires étant donné qu'elles donnent appel à notre réflexion. Bref, je veux savoir s'il me sera possible après ma première année de licence philosophie, de poursuivre vers une licence 2 droit-philosophie voir même de droit tout court. Éclairer moi s'il vous plaît.
CORDIALEMENT

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/07/2018** à **12:09**

Bonjour

C'est vrai que le juriste est cartésien, mais la réflexion juridique et la réflexion philosophique sont quand même assez différentes.

Je ne crois pas qu'il vous sera possible de passer en licence 2 droit. Vous allez devoir faire une première année de droit.

En effet, c'est en première année que l'on apprend la méthodologie des différents exercices juridiques (cas pratique, dissertation juridique, fiche d'arrêt voir commentaire).

Franchement, vous devriez voir dès la rentrée pour intégrer directement une première année de droit au lieu de faire une année de philosophie

Après ce n'est que mon avis.

Par **LouisDD**, le **13/07/2018** à **12:21**

Salut

En soit si c'est pour faire une seule année de philo pourquoi ne pas directement faire fac de droit en principal et à côté une licence de philo en auditeur libre (je sais plus le terme exact mais en gros vous avez accès aux cours et autres mais passez pas les examens) ? Ça vous évite de perdre une année, même si ça rajoute des difficultés à la L1...

Après d'un autre côté il existe la philosophie juridique il me semble qui est une discipline complexe à la réflexion incroyablement abstraite... Mais ça reste intéressant pour ne pas doré parfois un peu amusant [smile3]

Pour finir il n'est pas non plus inutile de faire une L1 de philo, et de partir ensuite en L1 de droit, vous êtes jeune et avez le temps de trouver votre voie, donc n'écartez pas cette possibilité d'office !

En tout cas tenez nous au courant, bonne continuation